



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
UNIVERSITÉ DE GENÈVE  
UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

**UNIVERSITÉ DE GENÈVE  
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES**

**FONDS D'IMPULSION G3**

**APPEL A PROPOSITIONS POUR LE  
DÉVELOPPEMENT DE PROJETS STRATÉGIQUES  
EN MATIÈRE  
D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE  
POUR L'ANNÉE 2016**

## 1. PRÉSENTATION

Le G3 est un regroupement de trois universités francophones de premier plan : l'Université de Genève, l'Université de Montréal et l'Université libre de Bruxelles. Ce partenariat unique tire profit des convergences d'intérêts entre ses trois membres pour concevoir et réaliser des actions conjointes au niveau international.

Le Fonds d'impulsion G3 est l'un des principaux vecteurs de développement des collaborations au sein du G3. Le Fonds est financé à parts égales par chacun des membres.

Un projet stratégique se définit comme un regroupement d'enseignants/chercheurs provenant des trois universités, qui travaillent ensemble afin de structurer une filière d'excellence académique et/ou scientifique.

## 2. OBJECTIFS DU FONDS COMMUN

Le Fonds commun octroie des financements d'impulsion pour des projets de collaboration au sein du G3.

Plus spécifiquement, le fonds commun vise à :

- faire émerger des projets interuniversitaires stratégiques entre les membres du G3 autour de pôles d'excellence en formation, recherche et/ou autres domaines liés à l'activité de l'université ;
- soutenir des projets novateurs qui ont un effet structurant et qui présentent des perspectives à moyen terme pour le développement du partenariat G3 ;
- soutenir les initiatives qui peuvent déboucher sur des financements externes plus importants (au niveau local, fédéral, européen et/ou international) ;
- encourager le rapprochement avec des intervenants d'institutions tierces de même qu'avec des acteurs extérieurs au milieu universitaire (secteur public, parapublic, privé ou associatif).

## 3. ADMISSIBILITÉ

Le projet doit être porté par au moins trois promoteurs, soit un représentant de chacune des institutions. Toutes les disciplines sont admissibles.

Le projet doit démontrer la pertinence des activités par rapport à la stratégie d'internationalisation de l'université d'attache. L'appui institutionnel au projet se fera dans le respect des processus internes de chaque institution :

- À l'UdeM et à l'ULB, une lettre d'appui du doyen ou de la doyenne est exigée ;
- À l'UNIGE, le décanat ou la direction de la structure concernée sera impliqué dans l'évaluation des projets ; un soutien formel préalable n'est donc pas nécessaire.

Un appui financier émanant de la faculté ou de la structure concernée sera considéré comme un atout lors de l'évaluation du projet.



#### 4. FINANCEMENT

Le Fonds commun finance des projets sur base annuelle, à hauteur de 10.000 euros maximum par projet. Pour les projets dont la durée prévue est supérieure à un an, une demande de renouvellement du financement peut être déposée lors de l'appel suivant.

Dans le cadre des projets G3, le fonds commun peut soutenir des activités telles que :

- Colloque scientifique ou réunion exploratoire avec des participants des trois institutions (par exemple en vue de la mise en place de formations ou de recherches conjointes...);
- Séjours de travail/recherche ;
- Publications conjointes « G3 ».

Le financement obtenu ne peut pas être utilisé pour verser des salaires ni pour l'achat de matériel.

Un même projet de partenariat ne peut être financé pendant plus de trois ans. Après cette période, le partenariat devrait être bien établi et son fonctionnement devrait être assuré.

#### 5. PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

Le dépôt des demandes se fera en ligne sur la plateforme <http://g3univ.org/>. Le dossier doit être complet au plus tard le **15 février 2016**.

L'Appel 2016 permet de demander le renouvellement des projets en cours mais il est également ouvert aux nouveaux projets.

Pour les projets en cours, les participants peuvent se connecter à la plateforme G3, où ils auront accès à leur projet déposé en 2014 et à des champs spécifiques « rapport » (bref descriptif + budget 2016). A noter que d'éventuelles non-dépenses 2015 devront être remboursées.

Des informations complètes sur le dépôt de projet sont disponibles sous <http://g3univ.org/depot-de-projets/>. Veuillez noter que tous les participants à un projet G3 devront être inscrits sur la plateforme. Toutefois, un professeur/chercheur par université sera désigné comme point de contact pour le projet. Chaque groupe déposera en commun un seul projet. Le projet devra impérativement être accompagné d'un budget indicatif (un modèle de budget est fourni sur la plateforme G3) ainsi que des lettres de soutien utiles (pour l'UdeM et l'ULB – cf. point 3). En l'absence de ces documents, la demande **ne sera pas considérée**.

#### 6. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Pour les demandes de renouvellement:

- Bilan des activités réalisées par rapport au programme initial
- Importance des activités en cours et perspectives de développements futurs ;
- Développement d'une dimension formation.

Pour les nouveaux projets :

- Importance stratégique pour le G3 et valeur scientifique/pédagogique.
- Apport du projet à l'internationalisation des programmes.
- Qualité structurante des actions, retombées prévues et caractère institutionnel (ancrage dans les départements/facultés).

- Potentiel de dissémination et de développement de nouveaux contacts au sein des trois universités.
- Durabilité et viabilité du projet au-delà du financement (perspectives de financement externe).
- Adéquation entre les activités prévues et le budget demandé
- Une attention particulière sera accordée à la dimension formation (impact pour les étudiants).

Les projets seront pré-évalués par chacune des trois universités, selon des modalités propres à chaque établissement. Ils seront ensuite évalués par un comité de sélection conjoint composé d'un nombre égal de représentants de chaque université.

## 7. ANNONCE DES RÉSULTATS

Les universités partenaires répondront conjointement à tous les candidats en **mars 2016**.

## 8. RAPPORT ET RÈGLEMENT D'UTILISATION

Les candidats retenus seront tenus de préparer un rapport de projet à la fin de la période de financement, qui mettra en évidence les retombées du projet, que ce soit en termes de production intellectuelle, d'encadrement et de diplomation d'étudiants ou de demandes de subvention découlant de l'octroi du fonds de démarrage. Le comité conjoint fera un suivi de tous les projets financés et en fera une évaluation scientifique et budgétaire. Les universités partenaires échangeront ces évaluations et examineront périodiquement les retombées du programme, de même que ses lignes directrices.

Les candidats retenus s'engagent à respecter les points suivants dans le cadre des projets soutenus :

- Informer le Service des relations internationales de leur université respective de la collaboration en cours, de son évolution et de ses résultats.
- mentionner le soutien accordé dans le cadre du G3 dans toute publication ou présentation résultant directement du projet,
- accepter que les autorités des trois universités puissent faire référence au projet soutenu dans le cadre de leur partenariat (site internet, documents etc.).

## 9. CONTACTS

Les coordinateurs G3 répondront aux questions pratiques concernant la forme du projet à déposer. Par contre pour des raisons d'égalité de traitement entre candidats, aucune évaluation préliminaire ne sera faite sur le contenu d'un projet.

**UdeM** : Stéphanie Tailliez, Direction des affaires internationales, [stephanie.tailliez@umontreal.ca](mailto:stephanie.tailliez@umontreal.ca)

**UNIGE** : Gerd Rothenberg, Service des relations internationales, [gerd.rothenberg@unige.ch](mailto:gerd.rothenberg@unige.ch)

**ULB** : Yvon Molinghen, Service international, [yvon.molinghen@ulb.ac.be](mailto:yvon.molinghen@ulb.ac.be)